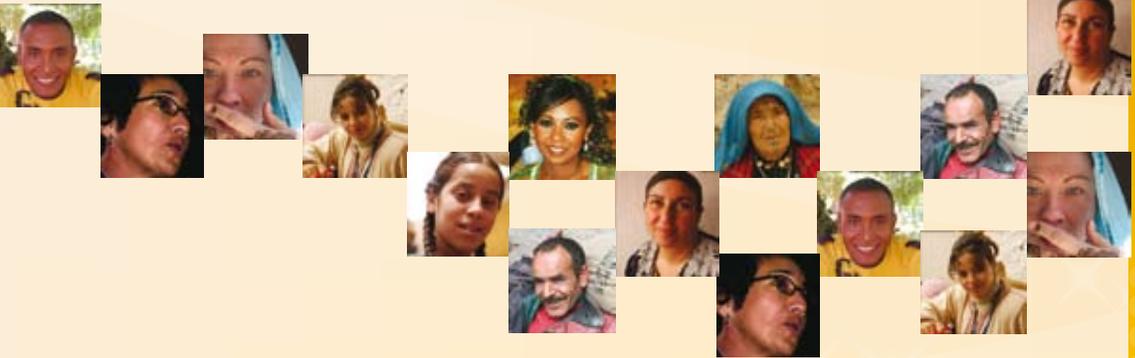


Genre et politique au Maroc

Aperçu



Bailleur de fonds

QU'EST CE QUE LA PARTICIPATION POLITIQUE EN RELATION AVEC LE GENRE ?

Selon la définition de la Conférence de Pékin sur la famille (2005) : « *Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe* »⁽¹⁾.

La notion de genre se réfère aux différences sociales et aux relations entre les hommes et les femmes, qui varient d'une culture à une autre, d'une société et d'une époque à l'autre. Le genre est un rôle appris grâce à des processus de socialisation ; il n'est pas fixe, mais modifiable. Les systèmes de genre sont institutionnalisés par les systèmes d'éducation, les systèmes politiques et économiques, la législation, la culture et les traditions⁽²⁾.

Genre ≠ sexe biologique

Genre = Construction sociale acquise des identités de sexe

Genre ≠ femmes

Genre = interaction sociale entre hommes et femmes

Les recherches et les expertises ont mis au jour l'inégalité de genre en politique et dans l'accès aux postes de leadership. Pour promouvoir la participation politique des femmes et garantir l'égalité entre hommes et femmes il est nécessaire d'adopter une approche sensible au genre. Celle-ci consiste à reconnaître et à souligner les différences entre les sexes, les inégalités et les problématiques existantes et à y remédier à travers les stratégies et les actions visant la réduction de la discrimination.

LA NOTION DE GENRE AU MAROC

Au Maroc, le fait que les femmes aient voté ou se soient portées candidates aux élections libres, au lendemain de l'indépendance, laissent présager une rapide évolution de leurs prérogatives dans le champ politique⁽³⁾. Bien que la femme marocaine ait obtenu le droit de voter et de poser sa candidature en 1963, dans les mêmes conditions d'égalité que celles de l'homme (article 8, alinéa 2), ce n'est qu'en 1993 qu'une première femme a été élue dans la chambre basse⁽⁴⁾.

MESURES POSITIVES

La notion de genre en politique a été intégrée au Maroc durant la décennie 1990, à travers la nomination de femmes Secrétaires d'État et d'1 femme Ministre en 1997.

(1) http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender_studies#Gender_studies_et_organisations_internationales

(2) <http://www.womenpoliticalparticipation.org/template.php?code=18>

(3) H. Alami M'chichi, *Genre et politique au Maroc ; les enjeux de l'égalité hommes-femmes entre islamisme et modernisme*, Paris : L'Harmattan, 2002. p.155 (<http://www.cndp.fr/spinoo/cndp/frame.asp?Requete=Maroc>)

(4) A. Enaili, « Femmes, développement humain et participation politique au Maroc », *Journal d'Etudes des Relations Internationales au Moyen-Orient*, Vol.1, n°1, art 7, juillet 2006. (http://meria.idc.ac.il/journal_fr/2006/jv1no1a7.html)

A partir de 2000, une évolution remarquable a été notée dans le traitement de la question de genre grâce à des mesures positives, en plus d’une implication de plusieurs partenaires gouvernementaux, associatifs et internationaux⁽⁵⁾.

Le gouvernement marocain a pris une mesure transitoire pour promouvoir la participation et la représentativité politique de la femme, lors de la révision de la loi organique de la Chambre des Représentants en 2002, par l’adoption d’un quota, après avoir introduit le mode de scrutin par « listes régionales » et « liste nationale » avec 30 sièges, ce qui représente environ 10% des sièges. La « liste nationale » a été réservée à la candidature féminine uniquement, suite au plaidoyer et aux mobilisations du mouvement des femmes⁽⁶⁾.

La réforme de la *Mudawwana* (Code de la Famille) en 2003 a été l’une des mesures les plus positives réduisant ostensiblement les diverses formes de discrimination à la fois juridique et culturelle à l’égard des femmes.

Au Maroc, 5 femmes sont présentes dans le nouveau gouvernement issu des législatives du 7 septembre 2007⁽⁷⁾. 3 femmes sont Ministres sur un total de 22 et 2 d’entre elles occupent des ministères stratégiques qui ne sont pas traditionnellement attribués aux femmes⁽⁸⁾ :

Nom de la Ministre	Ministère
Mme Nouzha Skalli	Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité
Mme Amina Benkhadra	Ministère de l’Energie, des Mines, de l’Eau et de l’Environnement
Mme Yasmina Baddou	Ministère de la Santé.

Deux femmes sont Secrétaires d’Etat :

Nom	Poste
Mme Latifa Akherbach	Secrétaire d’Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération
Mme. Latifa Labida	Secrétaire d’Etat auprès du Ministre de l’Education nationale, de l’Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, chargée de l’Enseignement scolaire.

Source : voir infra⁽⁹⁾

(5) B. Gribaa, *Etat de la situation de la participation de la femme à la vie politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, Tunis, L’Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN- INSTRAW) et Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), 2008-2009, p. 58.

(6) *Ibid.*, p 49, 52.

(7) Sur les sept femmes nommées en 2007, deux ont été limogées lors du remaniement ministériel du mois d’août 2009: Mme Nawal El Moutawakil: ministre de la Jeunesse et des sports et Mme Touriya Jabrane : ministre de la Culture. Hespress, 04/08/2009 (<http://www.hespress.com/?browser=view&EgyxpID=14452>)

(8) <http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2007/10/17/feature-01>

(9) B. Gribaa, *Op.Cit.*,p. 53.

Dans les postes de haute responsabilité, 1 femme est conseillère du Roi et 8 femmes font partie, depuis 2002, du Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH)⁽¹⁰⁾.

En 2006, 1 femme (Zhor Chekkafi) accède à la direction d'un parti politique. Il s'agit du Parti Socialiste Démocratique (PSD) Marocain⁽¹¹⁾.

Pour les élections communales du 12 juin 2009, le gouvernement marocain a adopté, sous l'impulsion du Roi, des « listes supplémentaires », qui ont permis aux femmes d'atteindre le taux de 12.08% .

A partir de 2000, un grand nombre de partis politiques marocains ont adopté des quotas de près de 20% pour la composition de leurs instances de décision à l'échelle nationale. A cet égard, l'article 22 de la loi sur les partis politiques impose aux partis de prévoir dans leur règlement la proportion réservée aux femmes et aux jeunes dans les instances dirigeantes du parti⁽¹²⁾.

CHIFFRES CLÉS

Femmes ministres ⁽¹³⁾	13,7% (3 sur 22)
Femmes dans le parlement ⁽¹⁴⁾ (les deux chambres)	5,78% (37 sur 595)
Femmes dans la chambre haute ⁽¹⁵⁾	1,1% (3 sur 270)
Femmes dans la chambre basse ⁽¹⁶⁾	10,46 (34 sur 325)
Femmes dans les communes	12,3% (mandat 2009-2015) ⁽¹⁷⁾

Si la Constitution marocaine consacre le droit à l'égalité entre hommes et femmes et reconnaît explicitement aux femmes des droits politiques, les chiffres indiquent la faible représentation des femmes dans la vie politique et les processus de prise de décision. En effet, malgré l'accès des femmes à l'éducation et leur présence massive dans le secteur de l'enseignement et de la santé, leur participation dans la vie économique et politique reste faible. Plusieurs raisons expliquent le classement du Maroc au 124^{ème} rang sur 134 pays dans le rapport sur le décalage entre hommes

(10) *Ibid.*, p. 53.

(11) *Ibid.*, p. 56.

(12) B. Gribaa, *Op.Cit.*, p. 56.

(13) *Women's political participation in the MENA region*. Booklet, Center of Arab Women for Training and Research (CAWTAR), 2009, p.98, (En cours de publication).

(14) Données actualisées (<http://www.ipu.org>)

(15) Dernier renouvellement en 2009 (<http://www.ipu.org>)

(16) Élections de 2007 (<http://www.ipu.org>)

(17) http://www.elections2009.gov.ma/Assembles2009/Regionaux/Resultats/Consultation_Resultats_Regionaux.aspx

et femmes (*Gender Gap Report*) de 2009⁽¹⁸⁾: les valeurs patriarcales, l'inégal accès aux ressources, l'ostracisme exercé par les partis politiques, les difficultés que rencontrent les femmes à concilier entre vie publique et vie privée et à constituer des réseaux informels, ceux-ci étant dominés par les hommes, etc.

Habilitation politique des femmes au Maroc				
	Rang mondial sur 134 Pays	Femmes	Hommes	Ratio H/F⁽¹⁹⁾
Femmes dans le parlement (chambre basse)	101	10,46%	89,54%	0,12
Femmes dans les positions ministérielles	50	19%	81%	0,24
Années avec des femmes chef d'Etat (51 dernières années)	41	0	51	0,00
Education⁽²⁰⁾				
Inscription dans l'enseignement primaire	118	86%	91%	0,95
Inscription dans l'enseignement secondaire	120	32%	37%	0,85
Inscription dans l'enseignement supérieur	94	11%	12%	0,89
Participation économique				
Participation à la force du travail ⁽²¹⁾	129	27%	83%	0,32
Législateurs, Hauts fonctionnaires et Gestionnaires ⁽²²⁾	105	12%	88%	0,14
Travailleurs professionnels et techniciens ⁽²³⁾	1	52%	48%	1,09

(18) *The Global Gender Gap Report*, World Economic Forum, 2009, p. 142.

(19) 0= inégalité / 1= égalité.

(20) Les pourcentages d'inscription sont relatifs à la totalité des hommes et des femmes – chacun pris séparément- ayant atteint l'âge de s'inscrire dans chacune des étapes de l'enseignement.

(21) Ce pourcentage est calculé en fonction de la totalité des femmes et des hommes – chacun pris séparément- ayant atteint l'âge d'entrer dans la vie active.

(22) Pourcentage calculé sur la totalité des personnes des deux sexes occupant ces postes.

(23) Idem.

PARCOURS POLITIQUE, UNE FEMME PARMITANT D'AUTRES...



Lors des élections communales de juin 2009, la candidate du *Parti Authenticité et Modernité* (PAM), Fatima Naziha Mansouri, a été élue maire de Marrakech. Cette avocate de 33 ans est la deuxième femme maire dans l'histoire du Maroc, après Asmaa Chaâbi, et seule femme à siéger à la mairie d'une ville de 900 000 habitants.⁽²⁴⁾ Son élection au sein du conseil a été acquise contre le maire sortant Omar Jalouzi de l'Union Constitutionnelle (UC), par 54 voix contre 35. «*Je suis honorée de diriger la mairie de Marrakech et j'espère être à la hauteur de cette nouvelle mission*» a-t-elle déclaré.

Pour plus d'informations sur le projet, contactez nous sur les adresses suivantes :

P.O. BOX nr.105
1003 Cité El Khadra - Tunis, Tunisie
Tel: +216 71792 298
Fax: +216 71 780 002

E-mail :
info@womenpoliticalparticipation.org
gdepaoli@un-instraw.org
wpp@cawtar.org
PageWeb :
www.womenpoliticalparticipation.org

(24) <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20090622T122408Z/-election-Abbas-El-Fassi-Fouad-Ali-El-Himma-Mohammed-VI-Une-femme-elue-maire-de-Marrakech-pour-la-premiere-fois.html>